



## **Le Nettoyage de printemps 2026 est de retour les 28 & 29 mars avec 16 mini-déchèteries**

**Jeudi 5 mars 2026 – Nîmes Métropole.** Toujours très attendu par les usagers, le grand Nettoyage de printemps (dupliqué également à l'automne) se déroulera durant le week-end du 28 et 29 mars. **Objectif : apporter aux nîmoises et aux nîmois une solution pour réduire leurs végétaux et se débarrasser de leurs encombrants et végétaux dans l'une des 16 mini-déchèteries de proximité couvrant la Ville de Nîmes. Et toujours, le bonus : la distribution gratuite de compost sur 3 sites !**

*« Pour l'Agglo, se séparer de ses encombrants et végétaux, c'est bien ! Mais avec plus de proximité c'est mieux ! »* rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets ménagers. En précisant également *« une opération très attendue et renouvelée 2 fois par an, qui est renforcée depuis près de deux ans avec 16 mini-déchèteries. »*

### **16 sites seront accessibles au public**

Afin de proposer un service encore au plus proche des habitants facilitant ainsi les apports. Les mini-déchèteries seront ouvertes le samedi 28 et le dimanche 29 mars 2026, de 9h à 18h. A ne pas manquer, une distribution gratuite de compost aura lieu sur 3 sites : Castanet, Route d'Alès et Carrière Rouvin (cf. adresses dans les infos pratiques).

### **Une mobilisation des agents de Nîmes Métropole**

Ce week-end spécial mobilise plus de 60 agents de Nîmes Métropole par jour : 32 pour l'accueil des usagers, 16 pour le gardiennage des sites, 6 à 10 pour le transport des bennes, 6 pour le ramassage des déchets d'équipement électriques et électroniques, ainsi que 2 agents administratifs et une équipe de 4 personnes pour le nettoyage des sites le lundi matin suivant.

### **Une valorisation des produits apportés**

Tous les produits usagés récoltés seront ensuite triés puis recyclés et valorisés par les éco-organismes partenaires de l'Agglo : Ecomaison pour le mobilier d'ameublement (transformation en panneaux de particules de bois par exemple), les articles de sport et de loisir, les articles de bricolage et de jardin non-thermiques, les jeux et les jouets (réemploi, valorisation énergétique). Ecosystem pour les équipements électriques et électroniques ménagers, en soutenant la réparation et le réemploi des produits et le recyclage des matériaux.

### **Infos pratiques :**

#### ***Nettoyage de printemps***

Samedi 28 et dimanche 29 mars 2026, de 9h à 18h

Contact Direction de la collecte et du traitement des déchets : 04 66 02 54 54 - [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr)

**Les 16 mini-déchèteries :**

- Chemin de Camplanier  
196 chemin du Sureau (angle avec Chemin du Sureau)
- Quartier Puech du Teil  
Face au 36 rue du Vallon (Parking du Stade)
- Quartier Calvas  
1895 chemin du mas de Roulan (Plan de l'Olivier)
- Quartier Castanet  
1342 chemin de la combe des oiseaux (stade)
- Quartier Courbessac  
1 rue du scarabée
- Cité des Espagnols  
1538 chemin bas du Mas de Boudan
- Quartier Vacquerolles  
Parking du parcours Santé (en haut de la montée du Fairway)
- Quartier Tour Magne  
Place Paul Valéry (à côté des colonnes à verre enterrées)
- Quartier Russan  
1336 chemin de Russan (place de l'Ambiance)
- Carrière Rouvin  
482 chemin des justices vieilles
- Chemin de la Planette  
942 chemin de la planette (Plan du Feu)
- Quartier Garrigues Nord  
3188 chemin de Russan (Chemin des Rondes)
- Quartier Route d'Alès  
180 ancienne route d'Anduze
- Quartier Marronniers  
Parking au carrefour des rues Sainte-Geneviève et Emile Allier
- Quartier Hoche  
Places de stationnement au carrefour des rues Demians et Henri Beauquier
- Quartier Capouchiné  
Rue du Grand Camargue (parking derrière le gymnase Camargue)

**Attention, seuls les déchets verts et encombrants – meubles, électroménager, imprimantes, écrans...) seront acceptés !**

Les autres déchets (notamment métaux, plâtre et gravats) et tous les déchets dangereux des ménages (piles, huiles, cartouches d'encre, pneumatiques, bouteilles de gaz, extincteurs, amiante, peinture et autres produits chimiques), seront refusés par les agents. Les usagers seront invités à les déposer dans les déchèteries habituelles (Ancienne Motte, Saint-Césaire et Lauzières).

**Supports à disposition :**

[Affiche du Nettoyage d'automne 2026](#)

[Flyer du Nettoyage d'automne 2026](#)

**Contacts Presse :**

Tom Roussel

Directeur adjoint de la communication

06 63 63 11 39 / [tom.roussel@nimes-metropole.fr](mailto:tom.roussel@nimes-metropole.fr)